



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

Rentrée scolaire 2021 : le recteur en déplacement dans le Lot

Toulouse, le 6/09/2021

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2021, Mostafa Fourar, recteur de l'académie de Toulouse se rendra

Mardi 7 septembre 2021 dans le Lot

9h : Cité scolaire Olivier de Magny - Gaston Monnerville

165 Rue George Sand, 46000 Cahors

Vaccination à la cité scolaire : le recteur rencontrera les 59 collégiens et lycéens lotois qui seront vaccinés par les pompiers du SDIS 46

La vaccination des adolescents contre la Covid-19 est aujourd'hui fortement recommandée par les autorités sanitaires dès l'âge de 12 ans révolus car elle participe à la réduction de la circulation du virus. Elle n'est pas obligatoire. Elle est gratuite, c'est-à-dire qu'elle est intégralement prise en charge par l'Assurance Maladie, sans avance de frais. La vaccination des adolescents présente plusieurs bénéfices :

- *elle protège des formes graves d'infection mais aussi du "covid long"*
- *elle contribue à maintenir un maximum d'enseignement en présentiel et, à terme au retour à un fonctionnement habituel des écoles, collèges et lycées permettant*
- *elle constitue une mesure sociétale de santé publique et de protection de l'ensemble de la population en limitant la dynamique de transmission du virus.*

Une offre de vaccination est proposée dans les établissements scolaires pour faciliter la vaccination des collégiens et lycéens. Différentes modalités sont mises en place : créneaux dédiés dans des centres de vaccination situés à proximité immédiate des établissements ou vaccination dans des centres éphémères à proximité des établissements, ou vaccination au sein des établissements par des équipes dédiées intervenant habituellement dans les centres de vaccination.

Les adolescents de 12 à 15 ans ont besoin de l'accord de l'un des deux parents pour se faire vacciner contre la covid-19. Pour les adolescents de 16 ans et plus, l'autorisation parentale n'est pas requise.

Les adolescents peuvent également se faire vacciner dans le centre de vaccination de leur choix mais aussi par un médecin, un pharmacien ou un infirmier.

Contact presse

Marianne Bouzigues
com@ac-toulouse.fr
Tél : 05 36 25 77 22



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

10h30 : École maternelle de Catus

place Font des Fraysses, 46150 Catus

Ecole inclusive : le recteur visitera l'Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEEA) de l'école de Catus.

L'académie de Toulouse compte 17 Unités d'enseignement autisme. Ces classes proposent un cadre de scolarisation adapté pour des enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme.

A cette rentrée, l'académie a ouvert 3 nouvelles unités d'enseignement maternelle dans les départements de l'Aveyron, du Tarn et de la Haute-Garonne. Ces nouvelles unités permettent de garantir une meilleure couverture territoriale et donc une plus grande accessibilité de ces dispositifs pour les enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme.

14h30 : Lycée Polyvalent Jean-François Champollion

13 Av. Fernand Pezet, 46100 Figeac

Accompagnement en Lycée professionnel : le recteur échangera avec l'équipe pédagogique du lycée sur les dispositifs mis en place pour aider et accompagner les élèves du lycée : accompagnement personnalisé, devoirs faits, Lycée de la nouvelle chance, accompagnement citoyen.

L'accompagnement personnalisé concerne tous les lycéens professionnels. C'est une réponse ciblée aux besoins de chaque élève. Il permet d'individualiser le parcours de l'élève. Il répond à différents objectifs comme consolider les compétences des élèves dans les disciplines d'enseignement général, offrir une aide méthodologique, préparer l'orientation tout au long du cycle.

Contact presse

Marianne Bouzigues
com@ac-toulouse.fr
Tél : 05 36 25 77 22